

Les épijournaux : le projet Épisciences

En marge de l'accès libre vert ou doré, il existe une voie qui se développe autour des archives ouvertes : les épijournaux. Il s'agit de rendre gratuits la soumission et l'accès aux articles, et de mettre en place un processus de validation calqué sur celui des revues classiques (relecteurs anonymes, etc.), mais dématérialisé et automatisé.

Les articles acceptés sont reversés sur leur archive ouverte avec le label de l'épijournal qui les a approuvés.

Le coût de fonctionnement des épijournaux est laissé à la charge des institutions scientifiques responsables. Il devrait

rester modeste, du fait de la dématérialisation et de l'automatisation des procédures (ouverture de canaux de communication anonymes entre les auteurs et les rapporteurs, mise à jour automatisée des bases de données et des

sites des revues, mise aux normes des articles assurées par les laboratoires, etc.).

Ce modèle existe déjà dans la communauté des mathématiciens, par exemple avec l'*Electronic Journal of Probability* ou *Documenta Mathematica*.

Le projet Épisciences, initiative commune du CNRS et de l'Inria pilotée par le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD), vise à mettre en œuvre un grand nombre d'épijournaux dans toutes les disciplines, autour des archives

ouvertes arXiv et HAL. La plateforme Épisciences, en service depuis début 2014, permet une gestion automatisée des épijournaux. L'Inria y assure déjà la publication de plusieurs revues d'informatique (DMTCS, JDMDH). En mathématiques, après plusieurs annonces en 2013, l'ouverture de la plateforme est imminente.

Cependant, si Épisciences devait gagner en envergure, il faudrait sans doute faire appel à des contributions des institutions.

et chaque éditeur. Le consortium *Couperin*, qui gère déjà la majorité des abonnements publics en France, pourrait endosser le rôle d'interlocuteur unique des éditeurs.

PLS

Quels sont les avantages de ce modèle d'accès ouvert institutionnel ?

D. J. : Tout d'abord, de répondre à l'objectif d'accès libre et immédiat pour tous aux publications scientifiques validées, un objectif à la fois éthique et moral. Ensuite, une clarification et une maîtrise des coûts, la négociation se faisant avec un acteur unique au niveau national, sur la base d'un montant bien identifié entre « grands » éditeurs et « grands » consommateurs. Il faut noter que les éditeurs ne sont pas lésés, la transition des crédits d'abonnement vers les crédits de publication se faisant à budget constant (environ 100 millions d'euros).

Enfin, ce système implique l'établissement d'une liste de revues homologuées, participant à l'accord global, dont seraient exclues les revues prédatrices et celles ayant une politique de profit trop prononcée. Bien sûr, les chercheurs resteraient libres de publier dans les revues homologuées de leur choix. Il faudra prévoir des aides, limitées, pour que les scientifiques puissent publier des articles dans certaines revues ne souhaitant pas ou ne pouvant pas rentrer dans la licence globale.

BIBLIOGRAPHIE

Les nouveaux enjeux de l'édition scientifique, Rapport de l'Académie des sciences, octobre 2014 (<http://bit.ly/1tgG4ZD>).

Ch. Berthaud et A. Magron, *La science accessible à tous*, Pour la Science n° 433, novembre 2013 (<http://bit.ly/pls443-openaccess>).

M. Mashaal, *La fronde des chercheurs contre Elsevier*, pourlascience.fr, février 2012 (<http://bit.ly/fronde-elsevier112012>).

Le serveur d'archives ouvertes Arxiv : <http://arxiv.org/>

Le serveur d'archives ouvertes HAL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/>

Les revues électroniques ouvertes Revues.org : <http://www.revues.org/>

La plateforme d'épijournaux Épisciences : <http://episciences.org/>

PLS

Dans cette solution, n'y a-t-il pas un manque à gagner pour les éditeurs ?

D. J. : En effet, l'industrie et les services sont des gros lecteurs, mais publient peu. Si l'accès ouvert est mis en place, ces secteurs n'apporteraient plus de revenus aux éditeurs. Il serait juste que ce manque à gagner soit prélevé dans le crédit d'impôt recherche, puisque c'est une aide financière nette fournie au secteur privé.

PLS

Cet accès libre institutionnel paraît difficile à mettre en place au seul niveau national. Qu'en est-il des autres pays ?

D. J. : La France pourrait montrer l'exemple. Si elle ne détient qu'une part modeste dans l'édition scientifique, elle représente un poids important dans la production de connaissances. Même si la France commençait seule, cela améliorerait la visibilité de la recherche française. Prenons exemple sur l'Allemagne, qui a mis en place un système analogue entre l'Institut Max Planck et l'éditeur Springer. L'Autriche étudie un tel dispositif avec l'*Institute of Physics* britannique. L'avantage de l'accès ouvert est si évident qu'il devrait faire bouler de neige. Quand le centre de gravité des publications aura basculé, les autres pays suivront. ■

Propos recueillis par Philippe Ribeau-Gésippe

Actuellement
en kiosque

DOSSIER POUR LA SCIENCE

LE CERN FÊTE SES 60 ANS

De l'atome à l'Univers :
une exceptionnelle
aventure scientifique
et humaine



DOSSIER POUR LA SCIENCE - PHYSIQUE DES PARTICULES - ANTIMATIÈRE - SUPERSYMETRIE

AVANT-PROPOS
D'ÉTIENNE KLEIN

Cent ans de particules... Où va la physique?

LE BOSON DE HIGGS
par François Englert,
l'un des « pères »
de cette particule

LA NOUVELLE QUÊTE
Les pistes théoriques
pour dépasser
le Modèle standard



N° 85 Octobre-Décembre 2014

purlascience.fr

n° 85 - 120 pages - prix de vente : 6,95 €

www.purlascience.fr

Le site de référence de l'actualité scientifique internationale



Disponible sur

